

Honoraire de l'agence BULIT IMMOBILIER

S.A.R.L. BULIT IMMOBILIER

Place Pelletan

47000 Agen

05 53 47 11 11

RCS : Agen B 326 183 662

Monsieur Patrice BULIT titulaire de la carte professionnelle numéro 173 délivrée par le Préfet de Lot-et-Garonne

FRAIS D'AGENCE

Pour la vente :

Honoraires de transaction TTC :

- Pour les ventes supérieures à CENT CINQUANTE MILLE EUROS, le montant des frais est de SIX POUR CENT du prix de vente.
- Pour les ventes comprises entre CENT MILLE EUROS ET CENT CINQUANTE MILLE EUROS, le montant des frais est de SEPT ET DEMI POUR CENT du prix de vente.
- Pour les ventes comprises entre QUATRE VINGT MILLE EUROS ET CENT MILLE EUROS, le montant des frais est de HUIT ET DEMI POUR CENT du prix de vente.
- Pour les ventes inférieures ou égales à QUATRE VINGT MILLE EUROS, le montant des frais est de DIX POUR CENT du prix de vente.
- Pour les ventes inférieures à CINQUANTE MILLE EUROS, le montant des frais est de CINQ MILLE EUROS
- A LA CHARGE DE L'ACQUÉREUR

BAREME DES HONORAIRES Cessions de commerces et/ou entreprises, droit au bail et locaux commerciaux :

Prix vente < ou e?gal a? 25 000 € Forfait de 5 000 € HT

Prix vente de 25 001 € a? 50 000 €..... Forfait de 7 500 € HT

Prix vente de 50 001 € a? 100 000 €..... Forfait de 10 000 € HT

Prix vente de 100 001 € a? 250 000 € 10 % HT* du prix de vente

Prix vente de 250 001 € a? 750 000 € 9 % HT* du prix de vente

Prix vente supe?rieur a? 750 000 €..... 8 % HT* du prix de vente

*Pourcentage sur le prix de vente (TVA en sus)

Pour la location :

Les honoraires de visite, de constitution du dossier, de rédaction du bail, partagés entre le bailleur et le locataire seront de :

- Charge bailleur : 8 € / m² TTC
- Charge locataire : 8 € / m² TTC

Les honoraires d'état des lieux d'entrée partagés entre le bailleur et le locataire seront de :

- Charge bailleur : 3€ / m² TTC
- Charge locataire : 3€ / m² TTC